



Novembre-Décembre 2019
2019 – IR10-3



Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



Joyeuses Fêtes!

Êtes-vous comme moi? Trouvez-vous que les années passent sans que nous ayons le temps de les voir? Il me semble que c'était hier, le moment où je rédigeais l'Info-Retrouvailles pour décembre 2018 et là, je suis rendue à celui de 2019, qui annonce l'année 2020... Pourquoi la vie se déroule-t-elle à si vive allure? Pourquoi, même si nous essayons de prendre du temps, ce temps nous file entre les doigts sans que l'on soit capable de l'attraper? Y aurait-il un petit lutin pour nous jouer de sales tours? S'occuperait-il de nous voler du temps? Du temps si précieux, du temps que nous aimerions voir se continuer éternellement, du temps pour savourer chaque moment passé en agréable compagnie ou avec soi-même, du temps... tout simplement.

L'année 2019 est presque terminée et, pour plusieurs, elle leur a permis d'avoir accès, enfin, à leur identité d'origine et à celles de leurs parents. Ce qui leur a permis d'entrer en contact avec des membres de leurs familles biologiques, pour la plupart, très collaboratrices. Malheureusement, pour d'autres, le temps d'attente n'est pas terminé et les procédures mises en place ne font que retarder le tout, en restreignant les renseignements fournis, contrairement à ce que la Loi 113 prévoit. L'année 2020, si aucun changement n'est apporté à très court terme, devra être une autre période de combat, juridique cette fois-ci. Comme le « gros bon sens » et l'importance des origines ne semblent pas faire partie des procédures administratives élaborées par la direction des ministères de la Justice et de la Santé et des Services sociaux, nous devons prendre les grands moyens.

Espérons que la période des Fêtes remettra les idées en place à nos grands penseurs! Nous vous souhaitons à toutes et à tous de vivre pleinement cette belle période de festivités qui est à nos portes et de profitez de chacun des petits et grands moments de bonheur qui surviendront à cette occasion.

Joyeuses Fêtes et une année 2020 remplie d'amour, de joie, de bonheur, de paix et de santé!

Caroline Fortin, présidente

« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « **Loin des yeux, près du cœur** » prend une pause de la fin-décembre à la mi-janvier, mais sera de retour en force assez rapidement. Nous avons eu de magnifiques témoignages au cours des derniers mois et nous espérons être en mesure de continuer à vous offrir des émissions de qualité encore longtemps. Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s seront de retour. N'hésitez pas à nous faire signe pour partager votre vécu ou placer un avis de recherche.

Le Mouvement Retrouvailles, commanditaire de l'émission « **Loin des yeux, près du cœur** », diffuse directement de son site Internet, en version « Sound Cloud* », cette incontournable émission hebdomadaire. Pour avoir accès aux émissions, vous devez visiter notre page [Facebook](#) ou notre site [Internet](#). Les émissions sont également disponibles via la page Facebook de l'émission « [Loin des yeux, près du cœur](#) » ou sur le site de [Adoption – Émotions – Retrouvailles \(A.E.R.\)](#)

Si vous désirez participer à l'émission, **réservez** votre place en écrivant directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca). Elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous demeurez confortablement dans votre demeure.

L'émission a sa page Facebook sur laquelle vous pouvez placer vos commentaires et y trouver des résumés détaillés d'émission écrit par Mme Marthe Charest. Visitez-nous, écoutez-nous et laissez-nous vos commentaires. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il était donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure.

* SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#) .

Horaire des fêtes 2019-2020

En cette période des Fêtes, nous désirons vous informer que le siège social sera fermé du 20 décembre 2019 jusqu'au 6 janvier 2020

Joyeux Noël 2019 / Bonne année 2020
Profitez au maximum des beaux moments en famille et entre amis.
Joyeuses Fêtes à tous!

Note : Si vous nous contactez par téléphone, n'hésitez pas à nous laisser un message et nous vous rappellerons dès la première semaine de janvier. Nous tenons à vous rappeler qu'il est important de bien laisser vos coordonnées téléphoniques lors de votre appel. Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique (cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca) ou par la poste au : Casier postal 47002, Lévis (Québec) G6Z 2L3

COLLOQUE ANNUEL – 2 mai 2020 – ST-HYACINTHE

Nous avons déjà arrêté notre date pour le prochain colloque annuel, soit le samedi 2 mai 2020. Mettez cette date à votre agenda. Le tout se déroulera sur une journée, soit de 9h30 le matin à 17h00, incluant collations et dîner sur place. Nous vous reviendrons avec plus de détails au cours des prochaines semaines, à savoir le lieu exact et le contenu.



Comme à chaque année, nous désirons servir le plus de gens possibles, nous tenons notre activité dans différentes régions du Québec. Pour 2020, nous serons à St-Hyacinthe. L'endroit exact reste à déterminer, ainsi que les conférenciers à inviter.

Dans la prochaine parution, nous devrions être en mesure de vous en dire un peu plus sur le lieu, le déroulement et le contenu de ce colloque attendu par plusieurs.

Volet politique



Depuis notre rencontre du mercredi, 2 octobre 2019, avec M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et son attachée politique, Mme Danielle Rioux, rien à mentionner. Une lettre leur a été adressée en novembre avec copie à Mme Sonia Lebel, ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette à titre de Leader parlementaire et Mme Véronique Hivon à titre de porte-parole en matière de Justice du 3^e groupe d'opposition.

Seul le bureau de Mme Hivon nous a confirmé que notre échange avait été transmis à son recherchiste en matière d'adoption et que nous devrions avoir des nouvelles. Mais, pour l'instant, rien de concret.

Dans cette dernière lettre, nous énoncions notre désaccord avec la fermeture ou la diminution de services dans certains services d'antécédents/retrouvailles à travers la province,

Notamment, en ce qui a trait aux « Services aux origines » de Trois-Rivières. Ce service externe en matière de postadoption/antécédents/retrouvailles, a toujours été reconnu comme l'organisme qui agissait au nom d'un établissement qui exploite un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, lequel est responsable de communiquer à tout adopté ou parent d'origine qui lui en fait la demande, les renseignements qu'il a le droit d'obtenir en vertu de la loi, et ce, au même titre que les services internes des CISSS/CIUSSS.

Les autorités ont pris la décision de se priver d'un tel service, plus qu'efficace, avec des personnes d'expérience, dévouées entièrement à la cause, et ce, à des coûts plus que raisonnables. Ce service prendra fin le 20 décembre prochain. En remplacement, ils ont procédé à l'embauche d'une technicienne en travail social, laquelle sera probablement réduit à répondre à l'un des 4 pôles à être mis en place, soit Montréal, Batshaw, Montérégie et Québec.

Nous avons également soulevé qu'un des objectifs de la Loi 113, en ce qui concerne les personnes confiées à l'adoption, est de leur donner le droit à la connaissance de leurs origines.

Malheureusement, depuis son entrée en vigueur, les procédures mises en place représentent :

- un déni de justice;
- des interprétations restrictives de la loi, fournies par des conseillers juridiques, faisant en sorte que les informations permettant la connaissance des origines est bafouée;
- l'ajout de l'insulte à l'injure en ayant créé de fausses attentes et de creuser le fossé encore plus profond; et
- des interprétations basées sur des cas d'exceptions et non sur la généralité;

La loi devait corriger certaines erreurs du passé et maintenant son interprétation ajoute des limites. Pourquoi le gouvernement de la CAQ reste passif devant ceci, alors qu'avant son adoption l'équipe caquiste, ainsi que l'équipe du Parti québécois étaient là pour défendre le tout? Des directives claires et nettes devraient être données aux fonctionnaires qui font des interprétations de la loi de façon à limiter la transmission de renseignements, donc de ne pas répondre à l'objectif visé par cette loi, soit le droit à la connaissance de ses origines. Il faudrait que les interprétations soient faites de façon plus large. Il faut cesser de baser le tout sur des cas d'exception.

De plus en plus de requérant(e)s reçoivent comme information que le nom inscrit au dossier ne peut leur être fourni, n'ayant pas de preuves officielles prouvant leur lien avec le requérant, et ce, majoritairement du côté du père, mais quelques cas récents du côté de la mère. Pourquoi ne pas donner l'information indiquée au dossier en mentionnant que celle-ci n'a malheureusement pas pu être vérifiée et que le gouvernement se décharge de toute responsabilité par la suite. La responsabilité de vérification reviendrait au requérant, lequel est majeur et vacciné. Cette possibilité devait être vérifiée avec les légistes pour le côté légal de la chose, mais rien ne semble encore avoir été fait.

À noter également que de plus en plus de requérant reçoivent comme résultat « personne introuvable » avec le nom de ladite personne et la « menace » de dommages et intérêts si la personne est retrouvée par le requérant et que le CISSS/CIUSSS concerné n'est pas avisé. Une approche des plus humaines...

Et là, comble du ridicule, de nombreuses demandes faites depuis juin 2018 sont retransférées dans les CISSS/CIUSSS pour le traitement du dossier. Non mais! Ceci nous prouve que nous avons bien raison de dire que la mise en place de la Centrale Info-Adoption a été une erreur monumentale et que tout aurait dû rester dans les CISSS/CIUSSS comme avant la loi.

Nous espérons que les irritants, injustices, incompétences, délais, etc. soient réglés rapidement et que la loi soit respectée et basée sur la généralité des cas et non sur les cas d'exceptions, comme actuellement. Afin de nous assurer que la teneur de la Loi 113 soit respectée, un contrôle judiciaire est envisagé très sérieusement à court terme.

Comme le gouvernement caquiste est un gouvernement qui semble vouloir travailler avec et pour ses concitoyennes et concitoyens, en respectant « l'humain », nous espérons grandement ne pas avoir à aller de l'avant avec les procédures judiciaires. Il nous semble bien simple d'appliquer nos demandes, sans avoir à utiliser ces moyens.

Nonobstant les procédures, il ne faut pas oublier qu'il reste du travail à faire pour ouvrir les valves au niveau de la loi, plus spécifiquement concernant les descendants des personnes adoptées décédées, la fratrie, les cas d'inaptitude, etc. Le travail n'est pas terminé!

« Comité-de travail pour la représentation de la triade adoptive »

Le Mouvement Retrouvailles, ainsi que sept autres organismes, se sont regroupés pour former un comité de travail afin de représenter la triade adoptive (adoptés, parents d'origine et parents adoptifs).

Les huit organismes composant se comité sont :

Association Emmanuel
APAQ (Association de parents pour l'adoption québécoise)
COFAQ (Confédération des organismes familiaux du Québec)
FPAQ (Fédération des parents adoptants du Québec)
RAIS – Ressource Adoption
L'Hybridé
PÉTALES Québec

La plupart de organismes œuvrant dans le domaine de l'adoption/postadoption/retrouvailles ont développé certaines collaborations au fil du temps, notamment lors des débats entourant la Loi 113. Grâce à l'appui de la Fondation Lucie et André Chagnon, ces organismes se sont regroupés et ont effectué un travail de réflexion stratégique, laquelle a mené à la naissance d'un comité ayant pour mission de favoriser le mieux-être de la triade adoptive grâce à de la concertation qui permet la défense des intérêts des adoptés, des parents adoptifs et des parents biologiques.

Ce comité sera vraisemblablement une force importante de par leurs expériences, leur connaissance des milieux, leur désir de défendre les droits de la triade adoptive. Déjà, lors de l'annonce du Projet de 51 sur le RQAP, le comité a appuyé la démarche de la Fédération des parents adoptants du Québec pour faire reconnaître le droit au même nombre de semaines de prestations du RQAP pour un parent biologique et un parent adoptant. Le comité présentera également un document dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

Ce nouveau comité sera certainement à surveiller.



Le recours des adoptés aux tests portant sur leur ADN



Monsieur Pierre Morin du Mouvement Retrouvailles a accepté de résumer, pour nous, des recherches qui se sont étalées pendant des années. Elles ont enfin abouti avec le croisement de données obtenues par des tests portant sur son ADN. C'est son témoignage que nous publions ici.

Pour une personne adoptée, les recherches sur notre identité commencent habituellement après le décès des parents adoptifs afin de ne pas leur faire de peine. Ma mère adoptive est décédée en 1995, mon père adoptif en 1993. J'ai fait la demande de mon dossier d'adoption en août 1996.

En 1997, je reçois mes antécédents sociobiologiques du Centre Jeunesse. Ils essaient de localiser ma mère biologique. J'apprends qu'elle est décédée en 1989 à l'âge de 60 ans. À partir de ce moment, les démarches personnelles commencent; archives nationales, décès dans les journaux. Mais, tout cela se fait sur une longue période, avec beaucoup de documents et de recherches et des compilations de résultats.

Par chance, les tests d'ADN arrivent vers 2016. Je fais le test **Family Finder de FTDNA et un autre avec Ancestry**. J'ai des concordances avec des gens des États-Unis. Ces personnes répondent très bien à mes demandes. Je fais des arbres miroir afin de trouver des liens de parenté. Avec les noms de familles, je cherche ensuite les **Associations de famille** dont les noms correspondent à mes résultats. Encore là, je suis chanceux. Des gens, me répondent et je trouve le nom de ma mère biologique (qui sera confirmé par la loi 113). J'ai son nom mais je dois essayer de trouver des personnes qui sont parentes avec elle, des amis, etc.

En retournant dans mes recherches, je trouve sa sœur qui a eu des enfants dont un cousin que je contacte prudemment par Facebook. Il me répond qu'il est très heureux de faire ma connaissance. C'est d'ailleurs lui qui m'a mis sur la piste d'une de mes sœurs qui, elle, m'a amené à deux frères et deux autres sœurs. Entre mars et fin juillet 2018, je rencontre tout ce beau monde et la relation est toujours harmonieuse. J'en apprends énormément sur la vie tumultueuse de ma mère. Je suis satisfait pour le côté maternel. Il reste le côté paternel, beaucoup plus difficile car aucune information n'a été laissée au dossier. Il aurait eu 29 ans et aurait été marié, une information qui semble maintenant fausse.

Ne pouvant rien trouver de concluant, je fais un test sur l'ADN-Y avec FTDNA, les résultats étant jumelés avec Ancestry. C'est M. Maurice Germain d'ADN-Québec qui m'apprend ce que les deux tests révèlent : mon père est un Champagne, Arthur Champagne. De là, les recherches recommencent pour trouver la famille paternelle à St-Joachim-de-Courval, qui devient un lieu de prédilection pour moi.

Visite du cimetière, questionnement des résidents etc. Quelqu'un me dit d'aller à St Cyrille-de-Wendover, un village voisin et de m'y informer. En y arrivant, je vais directement au cimetière et j'y aperçois un jeune couple avec deux jeunes enfants. Je baisse ma vitre d'auto pour leur demander s'il y a des Champagne dans la région. Le père de famille me répond que sa grand-mère est Irène Champagne. Je lui réponds à mon tour qu'elle est sûrement la sœur de mon père. Imaginez sa réaction??? J'ai alors

avec moi la généalogie d'Arthur Champagne qui était marié à Antoinette Cardin (mes grands-parents). Je lui montre le document et il me confirme qu'il les connaît. Il me dit qu'il va en parler à sa mère et sa tante (ma cousine), qu'elles devraient me contacter prochainement.

Quelques semaines passent sans nouvelle. Je recontacte le jeune homme pour qu'il fasse un rappel à sa tante et sa mère. Quelques jours plus tard, la tante me rappelle. Nous discutons pendant une heure au téléphone. Elle semble inquiète et ne pas trop vouloir continuer la relation.

Je continue mes recherches sur Facebook pour tomber sur un cousin que je contacte. Il est lui aussi surpris mais très heureux; il a même hâte de me rencontrer. Il me dit qu'il va contacter la famille pour les aviser de cette nouvelle, l'apparition d'un nouveau cousin que tous ignoraient. Il organise un dîner-rencontre à Drummondville avec cinq cousines et trois cousins. Depuis ce temps, nos rencontres sont harmonieuses, tout cela grâce aux résultats obtenus à des tests sur mon ADN.

Pierre Morin, 28 septembre 2019



Pour les fêtes, offrez à un proche la découverte de son histoire familiale.

Aidez-le à découvrir les origines de sa
famille avec un test AncestryDNA®.

89 \$*

[Commander maintenant](#)

*CA. Frais d'expédition exclus. Taxes en sus pour les résidents du Québec.
L'offre prend fin le 25 déc. 2019 à 23 h 59 (HNE). Des conditions s'appliquent.

www.ancestry.ca

Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

Suggestions de lecture ou autres

facebook



Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.

À LIRE - EN FRANÇAIS – S'apprivoiser mutuellement : L'ADOPTION de *Gwen Bobée et Jiali Côté*, Édition La Plume d'Oie, 2019



Après avoir donné naissance à un petit garçon, Gwen Bobée a perdu six bébés. Trop pour la maman. Avec son conjoint, ils décident d'adopter une petite fille. La maman et sa fille, Jiali Côté, publient un livre où elles racontent, aux côtés d'autres témoignages, comment elles se sont apprivoisées mutuellement.

Ce livre regroupe une vingtaine d'histoires, toutes écrites sous la forme de récit parent-enfant. Différents thèmes y sont abordés de très belle façon.

Ce livre est disponible auprès de Mme Gwen Bobée, sur commande à bobeecote@yahoo.ca

À VOIR – EN FRANÇAIS – Une femme, ma mère – Film de Claude Demers

Un homme, le réalisateur, part sur les traces de sa mère biologique, qu'il retrouvera après des années de recherche. Qui était cette femme indépendante et secrète, même auprès de ses proches ? Que fuyait-elle ? Et qui est le père de ce fils qu'elle a renié ?

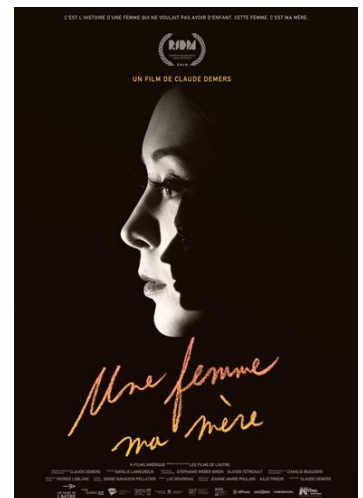
Pour rendre sa mère plus réelle, le réalisateur réinvente son histoire. Il joue à démêler le vrai du faux. Il juge sa mère. Il la défend. Il l'imagine quand elle a 20 ans. Quand elle le met au monde à 27 ans. Quand elle se laisse mourir parce qu'elle en a assez de vivre.

Une femme, ma mère est une œuvre poétique aux frontières du documentaire et de l'imaginaire.

C'est un film sur la filiation et la mémoire. C'est aussi un film porté par l'urgence d'exorciser le passé pour mieux embrasser l'avenir.

À l'affiche au cinéma dès le 31 janvier 2020

Grand Prix de la Compétition nationale longs métrages - Rencontres internationales du documentaire de Montréal - <https://ridm.ca/fr/films/une-femme-ma-mere>



Demande de témoignages - Projet très intéressant

La compagnie de théâtre "Les Gorgones" travaille actuellement à l'écriture de sa nouvelle création « D.écimées ».

Cette pièce alliant fiction et éléments biographiques raconte la quête d'identité de deux femmes, mère et fille, dont la première a été confiée à l'adoption dans les années 50. On y suit le parcours qu'elles emprunteront pour retracer leur histoire et leurs origines maternelles. Avec cette œuvre, les artistes désirent témoigner avec sensibilité et justesse de l'adoption au Québec et du cheminement vers des retrouvailles qu'empruntent de nombreuses personnes chaque année.

Dans le cadre d'une résidence artistique de recherche et de création, l'équipe souhaite entendre des témoignages d'adoptées et qui ont entamé ou complété des démarches pour retrouver leur mère



biologique, et ce, peu importe si elles se sont soldées par un dénouement heureux ou un refus de contact. Les mères ayant confié leur enfant à l'adoption sont également les bienvenues. Si vous aidez des gens à retrouver leurs familles d'origine et que vous aimeriez en parler, n'hésitez pas, vous êtes également très précieux.

Les rencontres se feront dans un contexte convivial et confidentiel, devant quelques membres de l'équipe (de 2 à 6 personnes) et auront lieu dans la ville de Québec, au Théâtre Premier acte. Elles se tiendront du 16 au 20 décembre prochain. Si vous êtes intéressées et volontaires à nous faire part de votre histoire, veuillez-nous envoyer un bref message à l'adresse courriel suivante :

lesgorgones@outlook.com en nous indiquant les grandes lignes de votre expérience et vos disponibilités (jours et période de la journée (am, pm ou soirée)). Nous vous contacterons pour convenir d'un moment.

Merci et au plaisir de vous rencontrer! "

Note : Si vous êtes de l'extérieur de Québec et désirez partager votre histoire, vous pouvez le faire par écrit, ou sur enregistrement ou sur vidéo et envoyer le tout à : lesgorgones@outlook.com

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Réjane Genest
Trésorier : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

Buffet-partage
Le LUNDI, 9 décembre 2019, 19h00

Informations générales
Buffet-partage
Prix de présence

NOUVEL ENDROIT

Cegep Garneau
1660, boul. de l'Entente - Local F-1705
Québec G1S 4S3

**(Entrée par la Porte F2, sous la passerelle de la rue
Baillargé - Local à droite en entrant)**

(Stationnement Zone 2 ou dans la rue)

Café-rencontre
Le lundi 10 février 2020, 19h00

Informations générales
Activité à confirmer

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

**Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.**

« Prochaine parution – Janvier-Février-Mars 2020 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

Café-rencontre
Le vendredi, 7 février 2020, 19h00

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 7334

Région Frontenac/Estrie

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

